

Opinion publique et défense nationale en Belgique

par le Colonel BEM A. BLONDIAU

Commandant de l'Ecole de Guerre (1)



Dans la grande tradition des Ecoles de Guerre de tous les pays, et suivant encore toujours la ligne de pensée de notre général belge Galet, l'Ecole de Guerre étudie les sciences militaires avec des méthodes qui sont issues des sciences exactes... Tout est tenté pour chiffrer les données de la bataille de manière objective et concrète et pour déduire avec une rigueur extrême les conséquences des décisions prises sur son issue.

Sans doute encore sous l'influence de la formation principalement mathématique de la majeure partie de notre corps d'officiers, nous appliquons ainsi depuis toujours et empiriquement, dans nos jeux et nos calculs opérationnels, les méthodes rigoureuses et fertiles d'une sorte de recherche opérationnelle avant la lettre. Et nous concluons à la valeur d'une solution sur la seule considération de ses éléments objectifs.

Mais nous sommes en droit de nous demander si cette attitude elle-même est entièrement rationnelle. La guerre, que nous tendons à mettre en équation, ne comporte-t-elle que des facteurs rationnels ; est-elle toujours issue pour nous d'une politique froidement calculée ? Est-elle déclenchée au départ de calculs raisonnables de stratèges ? Les combats imposés aux unités, sont-ils le plus souvent le fruit d'une comparaison objective des forces en présence ?

Ne cherchons pas de réponses à ces questions dans notre propre histoire. Depuis bien longtemps la Belgique, petit pays pacifique, ne déclenche pas de guerre. Elle les subit et s'efforce de survivre. C'est autour de nous qu'il nous faut chercher l'origine des conflits qui s'imposeront à nous. Et si nous regardons les guerres récentes qui sont

(1) Leçon inaugurale de l'année académique 1966-1967.

nées dans le monde, il nous paraît immédiatement qu'elles ont un caractère foncièrement passionnel. Bien souvent, des mouvements aveugles, nationalistes ou révolutionnaires, soulèvent les peuples et poussent le pouvoir politique à des décisions qui ne sont pas entièrement de jugement rationnel, comme dans les conflits récents autour d'Israël, ou la guerre Indo-Pakistanaise.

Soit dit en passant, cette constatation n'est pas sans inquiéter, quand on sait la part que joue le froid calcul de la dissuasion nucléaire dans la paix relative du monde actuel.

Ce sont d'ailleurs, il faut le dire et s'en souvenir, les forces psychologiques nées de ces grandes passions populaires, qui permettent aux peuples de mener ces guerres, et d'en supporter de manière incompréhensible les excès, les souffrances et les pertes effroyables, parfois pendant de longues années.

Lors de ces grands orages passionnels, mis en mouvement par les forces psychologiques profondes des peuples, qui emportent les décisions politiques, la motivation du combattant est spontanée. Il participe à l'émotion et aux sentiments populaires et est porté par l'opinion publique. Aucun problème de rapports entre l'armée et la nation ne se pose. Officiers et soldats se sentent en communion les défenseurs de choses essentielles de leur pays et sont disposés aux plus grands sacrifices. Le peuple lui aussi est prêt à tous les efforts matériels et financiers. Il fleurit les chars, comme il applaudissait aux défilés, la fleur au fusil, d'il y a un demi-siècle.

Mais la motivation peut poser un problème tout différent, et bien plus complexe, lorsqu'il s'agit seulement de défense nationale. C'est celui du petit pays que sa situation géographique entraîne dans les conflits de ses voisins, sans que nulle grande passion nationaliste, religieuse ou raciale, nul prosélytisme révolutionnaire ou social n'animent ses habitants.

Le problème difficile de motivation du combattant en pareilles circonstances, messieurs les Officiers stagiaires, est en partie, le nôtre. Et il n'est pas séparable de celui de l'opinion publique. Il s'agit d'un pays qui subit un conflit sans y avoir aucun intérêt, et sans l'avoir voulu ; pays dont le pouvoir politique perçoit qu'il faut prendre parti et préparer la sauvegarde d'intérêts essentiels mais encore lointains, dont le citoyen et le soldat n'ont pas conscience, ou pas encore conscience ; ce sont les problèmes de l'information du citoyen-contribuable et de son acceptation des charges toujours élevées de la préparation à la défense — charges dont la technicité du monde moderne exige l'imposition de nombreuses années avant que l'homme de la rue ne soit alerté par les indices d'un danger réel, ou d'une nécessité.

Que la Belgique ait déjà dû résoudre ce problème difficile, et qu'elle y ait plus ou moins bien réussi est montré à suffisance par les conditions dans lesquelles elle a fait face aux invasions de 1914 et 1940. L'Ecole de Guerre se propose d'ailleurs d'étudier dans les prochaines années l'influence du facteur psycho-sociologique sur la préparation et les prestations de nos troupes en 1940.

Il reste que l'attitude à l'égard de la défense de notre peuple, foncièrement pacifique par tradition et par tempérament, et celle du combattant, doit être une préoccupation pour tous les officiers. Il ne faudrait pas, en effet, que la volonté de se défendre puisse être mise en doute ou soit absente par manque d'information ou de maturité politique lors d'une négociation ou d'une bataille initiale, voulue ou acceptée par le gouvernement et l'alliance dont nous faisons partie. La détermination des peuples et de leurs troupes est un élément de la dissuasion. Il serait funeste qu'après une bataille perdue par nos alliés et par nous, le réflexe de défense ne se réveille que trop tard, sous forme de résistance ou de guérilla. A un moment où l'influence des moyens de diffusion de masse unifie largement les réflexes et les attitudes à l'égard de la défense dans l'armée et dans le pays, il faut que de futurs officiers d'Etat-Major s'en préoccupent.

Aussi peut-il être bon, à l'ouverture d'une nouvelle année académique, de remonter aux origines mêmes, et d'analyser les événements de notre histoire qui ont modelé les attitudes et déterminé les sentiments profonds de notre peuple à l'égard de l'armée et de la défense.

La première armée permanente de notre histoire est constituée par le Téméraire en 1471. C'est à l'époque bourguignonne aussi qu'apparaissent les premiers signes d'un destin particulier pour l'ensemble des Pays-Bas, bien séparé désormais de l'Empire et de la France. C'est donc à cette époque que nous sommes tentés d'aller rechercher les premières attitudes réciproques de l'armée et de la nation.

Mais cette nation est alors encore inexistante. Les forces politiques d'unification qui sont à l'œuvre dans le pays, et qu'un sentiment d'appartenance à un ensemble naturel anime, ont bien de la peine à rencontrer les efforts de la monarchie bourguignonne pour établir l'Etat. Le particularisme des provinces et des villes s'irrite constamment des efforts centralisateurs des princes, et s'augmente, peut-être, d'une méfiance atavique à l'égard d'une famille qui n'est pas du plat pays, et dont la Cour ne pratique pas la langue du peuple.

L'armée et les contributions que le prince réclame pour son entretien sont même le principal motif permanent d'opposition. En ajoutant aux milices féodales ou communales sur lesquelles les villes et provinces ont une grande influence, (n'ont-elles pas abandonné Philippe

le Bon en plein siège de Calais !), en y ajoutant les compagnies d'ordonnance composées de professionnels souvent étrangers, les princes se sont sans doute assurés une liberté d'action plus grande pour leur politique dynastique, mais ils n'ont pas amélioré leurs rapports avec leurs sujets. Cette armée est parfois employée pour protéger les provinces contre les convoitises extérieures, principalement celles de la France, mais ce service rendu à l'ensemble n'est pas encore compris par les provinces non directement menacées, qui refusent d'ailleurs la mobilisation de leurs milices. Au langage des Etats Généraux, qui parlent parfois des intérêts du pays, ne correspond encore aucun patriotisme bourguignon.

D'ailleurs, l'armée du duc entreprend d'interminables guerres de conquête, auxquelles le peuple ne peut que se sentir étranger. Elle sert aussi pour l'ordre intérieur, c'est-à-dire à rétablir l'autorité du Prince sur les villes et les provinces. Bruges, Gand, Malines, Huy, Maestricht, Liège et Dinant en subiront la loi, parmi d'autres, et d'une manière particulièrement sauvage.

Dans ces conditions, faut-il s'étonner de l'absence de rapports harmonieux entre la première armée permanente et le pays, dès les lointaines origines de notre existence propre ? Après le désastre de Nancy, le Grand Privilège de 1477 révèle admirablement les attitudes : il exige la suppression immédiate de l'armée permanente et interdit au Prince d'engager encore aucune guerre sans le consentement des Etats Généraux. On ne peut vraiment pas dire, qu'à l'aube de notre histoire, les rapports armée-nation s'annoncent sous d'heureux auspices.

Et pourtant, de tout ceci il ne faudrait pas conclure que notre peuple, en ce temps, était pacifique. Au contraire, le recours aux armes est ininterrompu pour résoudre toutes sortes de conflits, mêmes futiles entre le Duc et ses villes, entre les grandes cités, entre les villes et le monde rural du plat pays, entre corporations d'une même cité. Ce peuple très démocratique est batailleur en diable, et va facilement à des régimes de terreur. Il décide en masse de la guerre et les milices communales de Flandre vont au combat en chantant « aussi joyeuses que femmes qui vont aux noces » comme dit Comines. Les habitudes guerrières et la volonté de défense du temps ne dépassent toutefois qu'exceptionnellement le plan local.

Qu'en adviendra-t-il sous les Habsbourgs, que le mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien d'Autriche introduit dans le pays ?

Cette fois, ce sentiment national va naître et se développer. C'est qu'une partie des institutions centralisatrices de Philippe le Bon survit au démembrement, et peu à peu elles font sentir leurs effets. Le pays

se rassemble pour battre Louis XI à Guinegatte en 1477, immédiatement après le Grand Privilège. Grande est ensuite la joie des Belges quand Philippe le Beau en 1494 et Charles Quint en 1515, princes naturels, nés et élevés dans le pays, monteront sur le trône et incarneront l'intérêt national des pays de par-deçà. Le mot patrie apparaît pour la première fois pour désigner l'ensemble des provinces. L'armée elle-même reprend très vite sa forme permanente.

Toutefois, et ce point est capital, elle ne prend pas une allure nationale comme dans les grands pays où l'armée utilisée par le prince naturel pour rassembler l'Etat, finit par s'incarner avec lui. Dans le tourbillon de toute la politique européenne du temps, les provinces qui peu à peu se soudent, et dont la Pragmatique Sanction de Charles Quint reconnaîtra l'unité fondamentale, sont devenues un moyen et un objet de visées extérieures. Maximilien, Archiduc d'Autriche, utilise ses troupes pour une politique impériale de conquêtes à la gloire des Habsbourgs. Charles Quint à son tour poursuit une politique espagnole à l'échelle européenne. Les princes successifs matent les révoltes répétées de l'esprit particulariste des villes à l'aide de ces troupes mercenaires entretenues par les contributions plus ou moins volontaires des mêmes cités. Pillages, massacres et mises à sac continuent.

L'armée, où figurent beaucoup de bandes allemandes et espagnoles, n'est dès lors pas perçue dans un rôle national, au service d'intérêts de la communauté de par deçà, mais comme un moyen d'oppression, ou comme une lourde charge imposée à cette communauté par des conflits qui ne sont pas les siens et n'intéressent personne.

Pareils sentiments à l'égard de l'armée, au moment où se forge notre nationalité ne laissent pas d'inquiéter. Et actuellement, quatre siècles plus tard, nous pouvons nous demander si les traces de ces origines ont été entièrement effacées dans les Pays-Bas du Sud.

Les contemporains clairvoyants, cependant, réalisaient parfaitement le caractère antinaturel de cet état de choses. Quand Charles Quint en 1555 choisit d'abdiquer dans nos provinces seulement, les Etats Généraux successifs confronteront obstinément son successeur avec des demandes pressantes qui toutes visent à une armée nationale : l'éloignement des bandes allemandes et espagnoles, recrutement de l'armée uniquement dans les provinces, commandement attribué exclusivement à la noblesse locale, utilisation limitée à la défense propre des Pays-Bas (1558).

Mais précisément, une armée nationale avec une mission nationale est une chose que les Rois d'Espagne se garderont bien d'accorder à ces provinces dont le territoire et les ressources sont nécessaires à

leur politique européenne. Précédant leur révolte de 1576, Philippe II crée à Bruxelles un « Secretarias de Estado y guerra del gobierno de Flandes », et cette durable Secrétairerie d'Etat et de guerre aura pour objet unique et permanent de soustraire aux Pays-Bas et à leurs gouverneurs le contrôle de leur propre organisation militaire, celui de la correspondance avec Madrid et celui des relations avec les puissances étrangères, toutes choses d'où aurait pu naître une politique autonome.

Ensuite, pendant un siècle et demi, les guerres vont ravager les Pays-Bas. Dès la fin du seizième, les Pays-Bas du Nord émergeront victorieux, et pourront s'enorgueillir d'une organisation militaire propre, basée sur des forces locales conduites par ses chefs naturels, qui a libéré le pays.

Les Pays-Bas du Sud, au contraire, dans leur fidélité, restent sans action politique propre. Après avoir eu un moment le sentiment de défendre des intérêts religieux qui leur sont communs avec l'Espagne, ils se désintéresseront de la guerre avec les provinces du Nord. Ils subiront ensuite les longues luttes qui opposeront l'Espagne, la France et les Pays-Bas et apprendront à haïr toutes ces armées qui déferleront sur les provinces convoitées et les rançonneront pendant tout le XVII^e siècle.

C'est un pays amorphe et épuisé qui entre dans le XVIII^e siècle, et dans la période autrichienne, en 1715.

Celle-ci met heureusement fin aux garnisons espagnoles et aux invasions françaises. Mais le traité de la Barrière installe dans huit de nos villes une occupation par des garnisons hollandaises que le pays doit entretenir au moyen d'une rente annuelle de 500.000 écus. Le pouvoir autrichien utilise au surplus des régiments allemands pour appuyer son autorité contre les nations de Bruxelles sous Anneessens. Poursuivant toujours la même ligne politique que les Rois d'Espagne, il favorise d'ailleurs autant que possible le service de volontaires belges dans les régiments autrichiens plutôt que la constitution de régiments appartenant en propre aux Pays-Bas du Sud. Notre histoire militaire de l'époque est dès lors constituée par les brillants faits d'armes de quelques-uns d'entre-eux, fidèlement au service du prince légitime, mais non pas en défense d'intérêts ressentis à proprement parler comme nationaux.

Et nous voilà déjà, après trois siècles de notre histoire, au terme de l'ancien régime.

S'il nous faut résumer ce long passé, il nous faut constater que depuis la Secrétairerie d'Etat et de guerre de Philippe II, la politique étrangère et l'organisation militaire des Pays-Bas du Sud sont con-

duites depuis Madrid ou Vienne, suivant les intérêts dynastiques de ces deux capitales.

L'Armée est l'instrument d'une politique dont le pays subit les guerres et dont il paie les charges, souvent sans pouvoir établir leur rapport avec son propre intérêt. Est-il audacieux d'en conclure qu'il a dû s'établir dans le subconscient de nos populations une attitude différente de celle que l'on trouve par exemple dans de plus grands pays, où l'armée, même celle des monarques absolus, a souvent incarné le pays tout entier dans des moments de grandeur prestigieuse, et défendu les intérêts matériels puissants de toute la nation ?

D'avoir perçu pendant tant de siècles l'armée comme une charge sans rapport ou presque avec un destin entièrement et aisément identifiable comme le sien, a certainement laissé des traces profondes dans l'âme des Pays-Bas du Sud. Et nous ne sommes pas certains qu'actuellement ces traces soient entièrement effacées.

Nous arrivons ensuite aux périodes d'émancipation des peuples. Seront-elles de nature à modifier une mentalité qui peu à peu s'est établie, des sentiments qui se sont enracinés, des attitudes d'indifférence figée ?

En tout cas pas la révolution brabançonne. Certes, l'armée rapidement rassemblée de 3.000 volontaires de Van der Mersch arrive, grâce surtout à la confusion, à chasser les Autrichiens sans d'ailleurs les ébranler et à reprendre le pays en 1789. Mais elle se livre déjà à l'insurrection dès l'année suivante. Le pays la traite d'ailleurs bien mal, comme une armée extérieure suivant ses habitudes anciennes, et les dissensions sont telles qu'elle se dissout dans la population une année plus tard, au premier effort sérieux de l'armée autrichienne.

Et puis vient la période française, précédée, elle, des idées de la révolution. Il n'y a plus guère, à l'époque, je l'ai dit, de souffle national en Belgique. Et cela se voit : quatre légions de volontaires belges servent dans l'armée de Dumouriez, cinq régiments d'infanterie et un régiment de cavalerie formés de volontaires belges participent à la défense autrichienne des Pays-Bas. L'opinion publique est susceptible de basculer. Mais la réunion de la Belgique à la France est suivie de la loi sur la conscription, et c'est là le fait majeur pour une population depuis longtemps profondément allergique à toutes les armées et à toutes les charges militaires. Rappelant fâcheusement le tirage au sort, que Louis XIV avait déjà imposé en 1701, contre une indignation générale, les Français imposent aux Belges à nouveau le service militaire obligatoire. Les levées se succéderont, et atteindront 280.000 hommes en 1813 ; les pertes de 1794 à 1814 dépasseront 50.000 morts.

Elles ne seront jamais acceptées par l'opinion publique et resteront jusqu'à la fin un obstacle majeur à la pénétration du pouvoir français.

Et puis vient la période hollandaise, et elle commence à son tour sous de mauvais auspices. Les armées alliées, accueillies en libératrices en 1814, se comportent souvent comme en pays conquis. Un vif ressentiment s'établit à leur égard dans la population, et l'opinion publique se divise rapidement, division qui se concrétise à nouveau à Waterloo par la présence de Belges dans les deux camps.

Enfin, quand la paix revient, pour s'assurer contre la France, les Alliés imposent à l'armée de l'Etat hollando-belge une nouvelle mission de barrière contre la France comme en 1715, ce qui n'est pas sans résonances pénibles dans l'opinion publique. Le Sud paraissant peu sûr, le pouvoir hollandais prend après Waterloo des garanties logiques contre cet état de choses incertain en plaçant des cadres du Nord aux principaux postes de commande de l'armée. Et dans ces beaux Pays-Bas reconstitués en 1815, celle-ci redevient rapidement, pour ceux du Sud, un point d'irritation et de discorde.

Qu'en conclure, sinon que, jusqu'à la veille de notre indépendance, le pays d'entre-deux, enjeu et champ de bataille des conflits européens, malgré de brillants faits d'armes, n'a pas eu l'occasion de reconnaître en son armée un moyen important de faire valoir ou de préserver ses propres intérêts, ni de s'associer ou de s'identifier à ses succès. Et les sentiments profonds du peuple modelés par un tel passé vont peser lourd pendant toute notre indépendance.

1830. Le peuple se bat lui-même cette fois dans l'affrontement avec l'armée hollandaise. Les forces révolutionnaires représentent la majorité du pays et toutes les forces sociales s'y retrouvent. Elles incarnent en quelque sorte des intérêts et un sentiment national propre contre l'armée hollando-belge qui représente, elle, par la voix du roi Guillaume la volonté de l'Europe. Et peut-être ici l'histoire offre-t-elle une occasion de retournement, une chance unique de guérir le traumatisme ancien, de souder la jeune armée à la nouvelle nation. Il y suffirait d'une grande victoire, d'un succès éclatant qui permettrait au peuple de s'identifier avec orgueil à cette armée qu'il organise, et de lui reconnaître le mérite d'un service rendu.

Hélas, le destin est contre elle. Si l'enthousiasme est grand, l'armée est mal équipée, mal organisée, non disciplinée. La malheureuse campagne de dix jours s'abat comme un éteignoir. La faute en est rejetée sur l'armée improvisée et disparate.

Et ensuite, en 1832, en s'opposant au siège d'Anvers par l'armée belge, les puissances frustrent à nouveau l'opinion publique d'une revanche. Et enfin, avec la neutralité perpétuelle imposée à la Belgique

par le traité des 24 articles, toutes les conditions sont réunies pour que se maintienne en Belgique l'antimilitarisme naturel et instinctif que trois siècles d'histoire n'avaient pas manqué de produire.

Après 1839, l'effervescence patriotique tombe, l'armée est discutée dans la composition de son corps d'officiers et dans sa mission. La neutralité elle-même y concourt. Le Roi est son chef et son meilleur défenseur. Mais pourra-t-il convaincre de la nécessité d'un effort militaire sérieux ce jeune pays que son armée n'a jamais ou guère servi, et que cinq grandes puissances garantissent ?

En vérité, cependant, toutes les conditions posées jadis à répétition par les Etats généraux de 1556, 1558 et 1576 sont désormais satisfaites. Le pays est dirigé par une dynastie et un gouvernement propres. L'armée sera constituée par des citoyens du pays, après quelques apports étrangers dont le public s'irrite déjà, mais qui ne resteront pas au-delà de la période d'organisation. Sa seule mission concevable est la défense propre du jeune Etat.

Mais la politique militaire des Rois, si écoutés en d'autres domaines de politique étrangère, se heurte à une opposition permanente et tenace. L'instinct populaire perpétue-t-il à tort à leur égard l'attitude négative formée par trois siècles de contributions aux guerres dynastiques extérieures de ses anciens princes régnants ? Ou bien, l'instinct politique de ce peuple, qui a vécu si longtemps sans être lui-même maître de sa politique extérieure, n'est-il pas encore éveillé, et ne distingue-t-il pas qu'une défense raisonnable est la plus sûre garantie de la stabilité de son destin ?

Pourtant, pendant tout ce XIX^e siècle où les nationalismes s'organisent et s'équilibrent en Europe, une armée belge de qualité et de dimension raisonnable aurait un rôle historique. Jusque vers 1900 et peut-être au-delà, son poids serait suffisant pour écarter la guerre du territoire. Mais ces vérités ont bien difficile à être perçues. Les appels des Rois à l'organisation de la défense rencontrent la résistance, presque viscérale de ce qui se dénomme antimilitarisme belge, mais qui est peut-être alors un manque d'ouverture à la fonction de défense, et au rôle de l'armée, dans un pays libre et indépendant.

Car de militarisme, c'est-à-dire d'influence abusive de méthodes, de conceptions ou de considérations militaires sur le gouvernement d'un pays, nos provinces n'ont pas connaissance et n'ont jamais fait l'expérience. Dès lors, une réaction d'antimilitarisme paraît tomber dans le vide, et manquer de base, ou le terme est trompeur.

Dans le souci d'être aussi bref que possible, en cette leçon inaugurale, je ne détaillerai pas ici l'opposition virulente entre les grands partis du siècle passé, et leurs difficultés d'aboutir à des décisions dans

le domaine militaire. La compétition électorale d'alors, qui incite de tous côtés la population à une attitude négative à l'égard de l'armée est dans la ligne et utilise des sentiments qui sont préétablis, et qui résultent de blessures anciennes.

Malgré la conviction de la Commission Mixte de 1866, le service personnel ne sera pas instauré. Non seulement les sacrifices financiers et personnels sont rejetés, mais l'armée employée pour la répression des troubles après la naissance du parti ouvrier en 1885, et basée sur un système de recrutement de classe, risque de paraître comme l'instrument de la bourgeoisie dans une démocratie où moins de 3 % de la population prend part au vote.

Effrayé par les nuages qui s'amoncellent sur l'Europe, Léopold II ira jusqu'à faire plusieurs appels directs à l'opinion et même jusqu'à recourir au Pape pour influencer le parti catholique à travers l'épiscopat. Les militaires eux-mêmes se mêlent à la lutte par une vive campagne de presse. Et, regardant tous ces efforts avec le bénéfice du recul historique nous ne pouvons leur refuser le mérite d'avoir mis en mouvement une lente évolution.

Le camp retranché d'Anvers en 1853, les forts de la Meuse après 1870, puis le réduit national d'Anvers après 1900, le service personnel en 1909, la réorganisation de l'armée en 1913, tout cela sont de très grandes étapes d'un pays indépendant qui peu à peu prend conscience de ses besoins et élève son organisation militaire à hauteur des nécessités de sa situation politique.

Les mesures de 1913 viennent, en vérité beaucoup trop tard pour écarter la guerre. Mais l'opinion publique, sentant le danger, avait été acquise à des mesures raisonnables de défense. Le sursaut d'indignation nationale de 1914 souligne l'évolution des esprits. L'armée qui entre en campagne porte les espoirs de toute la population et la représente valablement, malgré les tensions que son évolution insuffisante depuis 1890 dans le domaine linguistique, et son recrutement plus efficace, à cause des circonstances, en pays flamand, allait faire naître derrière l'Yser.

Pendant toute la guerre la conduite des opérations visera, avec succès, à limiter le rôle de l'armée à la défense ou à la reconquête de son propre territoire, dans la ligne historique des aspirations profondes du peuple, et celui-ci en saura gré.

Je dirai peu de choses de l'après-guerre. L'armée était victorieuse, mais plus aucun danger immédiat ne paraissait nous menacer. Il y eut les longs efforts de réduction des budgets militaires, peu appréciés dans l'armée mais logiques, et la tentative de ramener le service militaire à six mois, principalement par le parti ouvrier belge, qui cependant avait

rendu le service personnel possible en 1909 et avait voté la réforme militaire de 1913.

Mais les dangers rapidement se précisent à nouveau. Et devant l'orage qui menace se renouvelle l'union sacrée de toute la population autour de la politique d'indépendance de 1936, dès que l'opinion, toujours méfiante à l'égard d'accords internationaux, réalise sans aucun doute possible que l'effort défensif demandé n'aura pas d'autre objet que l'appui de sa propre politique pacifique. Le vote, peut-être tardif pour être entièrement utilisable, de crédits d'un montant inouï pour l'époque, et la mise sur pied d'une armée énorme de 600.000 hommes, la plus grande jamais mise sur pied dans notre histoire, suivant le mot de Winston Churchill, sont un autre jalon de l'évolution.

On peut croire alors à un tournant décisif qui nous serait plus apparent maintenant si un grand succès en 1940, ou une participation plus massive à la guerre victorieuse avait pu matérialiser la manifeste maturation des rapports entre l'armée et la nation depuis 1839.

L'histoire en a décidé autrement. Toutefois constatons que dans l'effervescence de l'après-guerre, seuls parmi les petits pays, nous acceptons de participer à l'occupation de l'Allemagne ; ensuite nous envoyons un bataillon en Corée ; puis à Lisbonne nous nous engageons à fournir six divisions à l'OTAN, et à organiser en plus la défense intérieure de notre territoire. Enfin, et cela eut paru impensable aux contemporains de Léopold II, en 1960, nous envoyons des troupes de milice au Congo, puis au Ruanda-Urundi, et en 1964 nous exécutons un coup de main humanitaire à Stanleyville, toujours avec des troupes du contingent ; et un ministre habile manie l'information avec une adresse telle que non seulement l'homme de la rue ne proteste pas, mais qu'il fait un triomphe aux troupes, à leur retour.

Ceci est un aboutissement. Nous sommes certainement au moins revenus, grâce à une très longue succession d'actes de gouvernement d'une grande sagesse, et d'une grande prudence, à une acceptation comparable à celle des États généraux de 1558, qui considèrent les charges militaires comme un mal nécessaire et les approuvent, mais demandent qu'elles soient nationales et limitent leur emploi à l'appui d'une politique pacifique de leur propre pays.

L'antimilitarisme du siècle passé est en déclin. Déjà la caserne n'est plus considérée comme un lieu de perdition, mais comme un lieu de transition de l'adolescence vers la pleine vie de l'adulte. D'une enquête faite en 1960 par le Professeur Chaumont de l'Université catholique de Louvain, pour le Centre d'Etudes sociales de l'Armée, il ressort que 85 % des miliciens y apprécient la formation de la vie en commun.

Le principe du service militaire personnel et le rôle de l'armée ne sont plus mis fondamentalement en cause. La même enquête du professeur Chaumont produit des chiffres qui auraient stupéfié Woeste : pratiquement l'unanimité des miliciens reconnaît au pays le droit d'imposer un service militaire ; plus de 80 % des hommes interrogés après neuf mois de service affirment qu'il eussent été mécontents s'ils n'avaient pas été admis à l'armée, et les trois quarts environ reconnaissent à l'armée un rôle positif, en temps de paix et en temps de guerre.

Mais la grande ironie du sort, c'est qu'entretemps les données techniques de la guerre ont profondément évolué, et ce point est capital pour notre situation actuelle.

Le pilote d'un avion de combat rapide volant du Nord au Sud, doit être attentif s'il veut voir la Belgique, car la traversée ne durera que quelques minutes. Aucun pays européen ne peut organiser sa défense aérienne au départ de son propre territoire. Bruxelles, Paris et Londres sont à portée directe d'une artillerie simplement moyenne, installée bien au delà du rideau de fer. Et un petit nombre de projectiles nucléaires choisis parmi les plus grandes puissances disponibles suffirait à neutraliser en entier un territoire de la taille du nôtre.

Ainsi donc, et alors qu'un calcul stratégique montrait pendant tout le premier siècle de notre indépendance qu'une armée belge de valeur raisonnable était un élément d'équilibre et pouvait écarter la guerre de notre territoire, il apparaît maintenant que les problèmes de paix et de guerre ne sont plus à notre dimension, pas plus d'ailleurs que ceux de l'économie. Et cette révolution repose en des termes entièrement nouveaux les attitudes de l'opinion publique à l'égard de la défense, avec tout un cortège de problèmes psychologiques de motivation du combattant qui sont les nôtres désormais.

Les problèmes économiques dépassant eux aussi inévitablement les frontières de chaque pays européen, une communauté des Six s'est établie, que le pays connaît bien, parce qu'il s'agit là d'une réalité féconde, tangible personnellement à un grand nombre de citoyens. En matière de défense, le gouvernement a tenu compte aussi de l'évolution des choses, et a placé la sécurité du pays dans l'alliance atlantique. Mais les services rendus par cette alliance sont de par leur nature même beaucoup moins sensibles que les charges qu'elle nécessite. Il en résulte un immense besoin d'information. Il y a un nouveau seuil à franchir par l'opinion qui le sera bien plus aisément dans les grandes et moyennes nations, habituées à utiliser comme levier politique le poids de leur participation militaire, que dans les petites, d'influence toujours marginale.

Dès lors le danger n'existe-t-il pas de voir s'amorcer en Belgique une évolution à rebours vers l'attitude de cette époque ancienne des Pays-Bas du Sud, où l'opinion publique n'identifiait pas l'effort militaire demandé par ses princes aux besoins de sa propre sécurité ? C'est que la tentation pourrait exister, de présenter ou de subir comme résultant de l'OTAN, ou comme imposées par l'alliance, des charges que le livre blanc du Ministre de la Défense nationale de 1964 qualifiait — très justement — de devoirs envers nous-mêmes, inhérents à notre situation politique et géographique. Tous ceux qui paraîtraient avoir une sorte de filiation première à une alliance risquent d'aggraver le mal et de susciter la méfiance, en insistant pour des efforts inspirés directement par l'alliance au lieu d'être basés sur un intérêt national interprété dans un cadre international.

Le niveau des forces dont un petit pays aura besoin, comme la composition de ces forces, cela est bien apparent, sont désormais nécessairement le résultat d'une négociation complexe où la stratégie de l'alliance et les besoins techniques qu'elle entraîne entrent concurremment avec les constantes de la position géographique, politique et économique du pays.

Le danger d'une mal-information de l'opinion se double d'ailleurs de la lacune née du cloisonnement qui sépare l'alliance politique de la communauté économique dont nous faisons partie. Sera-t-il en effet possible, à moyen terme, qu'un pays membre de la CEE, et occupant une situation géographique centrale privilégiée, améliore encore durablement sa position concurrentielle à l'égard de ses voisins en n'acceptant que des charges militaires inférieures de loin aux leurs ? Mais quelle serait maintenant la réaction de l'opinion publique à une pression extérieure vers un nivellement des efforts de défense de chacun des participants européens, dans une sorte de communauté de défense semblable à celle que nous avons acceptée, il y a quatorze ans, et qui se matérialiserait pour nous par une augmentation considérable des prestations personnelles et financières des citoyens ?

Ne serait-il pas dangereux aussi, par ailleurs, de voir la masse des populations conclure à l'impossibilité des guerres sur la seule considération des ravages que causerait un total holocauste nucléaire et d'en déduire le rejet de la participation à toute organisation militaire, alors que les études stratégiques envisagent d'innombrables niveaux dans la guerre et dans l'escalade, et que même une négociation de désarmement fructueuse n'est possible que dans un certain équilibre des forces militaires.

Messieurs les Officiers stagiaires des 83 et 84 divisions,

Au moment où vous commencez des études qui conduiront peut-être certains d'entre vous aux postes de responsabilité les plus élevés de la Défense nationale, vous devez savoir que tous les problèmes de motivation sont inscrits dans votre avenir. L'opinion publique y jouera un rôle toujours plus important à mesure que le niveau d'éducation de l'individu augmente, et que les moyens de communication de masse permettent de mieux l'informer.

C'est pourquoi j'ai tenté, à l'aide de cette brève analyse historique, de vous dégager une vue peut-être un peu moins courte que celle que l'on peut avoir quand on est confronté avec ses soucis quotidiens, et qui personnellement me donne confiance dans l'avenir.

Au moment où une heureuse décision du gouvernement va rendre l'éducation civique obligatoire dans les écoles, nous pourrions peut-être en tirer des conclusions pour l'information de toute la jeunesse masculine du pays qui passe dans nos rangs. Mais les problèmes soulevés par la motivation du combattant méritent d'être étudiés à fond et suivis par les officiers d'état-major. Ils justifient au surplus la réflexion prolongée de chacun d'entre nous.

